



Se protéger en circulation réduit la gravité des blessures

Emmanuel Bonnet (IRD), Amandine Fillol (IRSPUM), Aude Nikiema (INSS), Manhamady Ouedraogo (IRD), Lucie Lechat (IRSPUM), Valéry Ridde (IRSPUM)

La moitié des accidents de la circulation provoquent des blessures aux usagers. Ces blessures peuvent avoir des conséquences durables sur leur bien-être et leurs capacités physiques. Elles ont aussi des conséquences économiques. Les blessures créent parfois des incapacités qui ne permettent plus de travailler et de mener des activités quotidiennes.

- ➔ Les accidents avec blessés graves touchent les usagers vulnérables : piétons, vélo, moto
- ➔ 40 % des blessures touchent la tête
- ➔ 87 % des blessés sont des usagers de deux-roues
- ➔ 26 % des blessés souffrent encore de leurs blessures 30 jours après l'accident

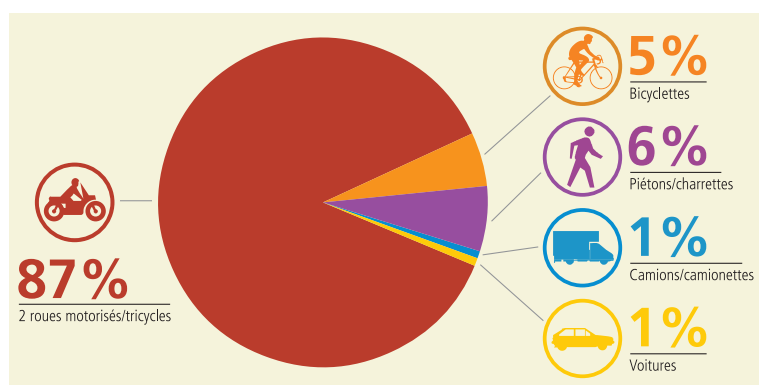
Une collecte des données avec les urgences traumatologiques du CHU Yalgado Ouedraogo

Entre le 2 février et le 31 juillet 2015, une enquête a été réalisée auprès des victimes d'accidents de la route. Après avoir obtenu leur accord, les informations relatives à leurs blessures, à leur prise en charge et leurs soins ont été collectées. Ces personnes ont été contactées à nouveau 7 jours et 30 jours après leur entrée aux urgences.

Les résultats

Au total, 1 867 entrées ont été enregistrées aux urgences pendant la période de notre étude. Parmi celles-ci, 53 % des lésions étaient superficielles, 15 % étaient des plaies ouvertes et 24 % des fractures. Plus de 65 % des victimes ont été touchées aux bras et aux jambes et 38 % à la tête.

Les usagers des deux-roues motorisés sont les plus touchés



Les usagers des deux-roues motorisés sont les plus nombreux à avoir reçu des soins aux urgences. Ces derniers présentent des lésions non superficielles dans 46 % des cas et des fractures [43%]. Ils sont également davantage blessés à la tête [43%]. Ce sont ces usagers qui présentent par ailleurs les blessures les plus graves.

Figure 1
Répartition des moyens de locomotion des victimes blessées lors de l'accident, Ouagadougou, 2 Février - 31 Juillet 2015

Note de recherche - Novembre 2015



Des incapacités persistantes 7 et 30 jours après l'accident

Sept jours après leur accident, 28 % des victimes déclaraient avoir au moins un trouble concernant leur santé. À 30 jours, 26 % des victimes présentaient toujours une incapacité à réaliser au moins une action du quotidien sans aide et présentaient plusieurs symptômes [Tableau 1].

	7 jours après l'accident Proportion (%)	30 jours après l'accident Proportion (%)
Depuis l'accident, les victimes déclarent avoir :		
Des difficultés à dormir	25	17
De fréquents maux de tête	18	12
Des sensations d'engourdissement des membres	16	10
Au moins une des difficultés citées ci-dessus	28	17
Depuis l'accident, les victimes ont besoin de quelqu'un pour :		
Se laver	38	21
S'habiller	35	16
Se déplacer	28	14
Au moins une des tâches ci-dessus	43	26

Conclusion

Les accidents de la circulation provoquent des blessures, parfois graves, pour lesquelles la guérison et le retour à un état de santé stable est long. Les conséquences des accidents ont un impact sur la santé mais aussi sur les activités quotidiennes du patient et de son entourage.

Recommandations pour réduire les traumatismes

1. Se protéger en circulation

- > Sensibiliser au port du casque pour réduire les blessures.
- > Sensibiliser à la protection du corps en circulation (chaussures fermées, etc.).

2. Respecter les usagers vulnérables

- > Sensibiliser les usagers vulnérables à se protéger en circulation.
- > Sensibiliser tous les usagers à respecter les usagers vulnérables.

3. Informer sur les pratiques routières dangereuses

- > Communiquer auprès de la population et des plus jeunes sur les conséquences des accidents à long terme.
- > Sensibiliser sur les comportements routiers les plus à risques.

Emmanuel Bonnet (emmanuel.bonnet@ird.fr) - Institut de Recherche pour le Développement
Centre IRD de Ouagadougou - 688, avenue Professeur Joseph Ki-Zerbo - 01 BP 182 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Les auteurs remercient Christian Dagenais et Esther Mc Sween-Cadieux pour leurs commentaires (Équipe RENARD, Udm).



<http://www.equitesante.org>

Note de recherche - Novembre 2015

